

# BRUXELLES PATRIMOINES

N°013

DÉCEMBRE 2014

## DOSSIER LIEUX DE CULTES

### VARIA

Ascenseurs d'hier,  
patrimoine d'aujourd'hui

Le Parking 58 à Bruxelles



UNE PUBLICATION DE BRUXELLES DÉVELOPPEMENT URBAIN

# L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-NICOLAS À NEDER-OVER-HEEMBEEK

RESTAURATION D'UNE ÉGLISE DÉSACRALISÉE  
ET RÉAFFECTÉE DEPUIS 75 ANS

**MARIE-NOËLLE MARTOU**

ARCHITECTE, CELLULE PATRIMOINE  
HISTORIQUE - DÉPARTEMENT URBANISME,  
VILLE DE BRUXELLES



Église Saint-Nicolas à Neder-over-Heembeek.  
Détail du clocher après restauration  
(A. de Ville de Goyet, 2014 © SPRB).

*L'ANCIENNE ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS D'OVER-HEEMBEEK, DONT LES ORIGINES REMONTENT AU XII<sup>E</sup> SIÈCLE<sup>1</sup>, EST TRANSFORMÉE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE. SA FAÇADE EST RECONSTRUITE EN 1739 EN STYLE BAROQUE<sup>2</sup>.*

*À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les deux hameaux de Neder-Heembeek et Over-Heembeek fusionnent. La nouvelle entité, bientôt annexée à la Ville de Bruxelles en 1921, compte désormais deux églises. En 1927, la population locale ayant fortement augmenté, le Conseil communal décide d'ériger un édifice plus vaste à mi-chemin des deux anciens lieux de culte: l'église Saint-Pierre-et-Paul. Dès 1939, l'église Saint-Nicolas est désacralisée et utilisée comme musée des arts populaires. Un an plus tard, le 14 mars 1940, elle est classée au titre de monument.*

À partir des années 1960, le bâtiment est occupé par l'asbl *Onze Kunst - l'Art chez nous* – plus tard l'asbl *Centre culturel de Bruxelles* – qui organise différentes manifestations et expositions à l'échelle du quartier. Au début des années 2000, pour répondre à la demande de polyvalence des lieux, certaines interventions – principalement d'ordre technique – sont effectuées; mais ces dernières encombrant l'espace originel de l'édifice. Entre 2007 et 2009, la Cellule Patrimoine historique de la Ville de Bruxelles réalise plusieurs études préalables (état des lieux, étude historique, étude des polychromies...) en vue d'un projet de restauration qui a pour but de réaménager le centre culturel en rendant une lisibilité au bâtiment d'origine, tout en offrant un minimum de confort aux visiteurs.

La Ville de Bruxelles décide donc d'entreprendre de nouveaux travaux, qui démarrent le jour de la fête de saint Nicolas, en 2012. La restauration de l'édifice doit respecter l'ancienne église classée en y apportant des techniques (chauffage<sup>3</sup>, éclairage) les plus discrètes possible et en remet-

tant en valeur ses différents volumes, matériaux et éléments de décor. Afin de concrétiser ces objectifs et de limiter les interventions sur le bâtiment classé, l'ancienne maison des jeunes toute proche dénommée «Utopia» (en cours de reconstruction complète suite à un incendie) est jumelée au projet de centre culturel afin d'y recevoir les équipements techniques amovibles indispensables, ainsi que l'accueil, le foyer, les vestiaires, les sanitaires et un bar.

### **Restauration de l'enveloppe extérieure**

Afin d'assurer la conservation du bâtiment et de mettre le public à l'abri des infiltrations d'eau et des chutes de pierres, il a été décidé de restaurer l'enveloppe extérieure du bâtiment. Le chantier a démarré par les travaux de toiture et de charpenterie, qui nécessitaient le remplacement de toutes les ardoises, le traitement de la mэрule, le remplacement de certains voligeages ou pièces de charpenterie (fig. 1).



**Fig. 1**

Travaux de restauration de la toiture et des charpentes (© CPHVB 2013).

Certains abouts de poutres complètement pourris de la tour ont été confortés par des résines. Pour un entretien plus aisé, des nouveaux crochets et crampons ont été placés sur la toiture, et ce jusque sur le bulbe de la tour. Un paratonnerre respectant les nouvelles normes a été installé. Un nouveau coq en cuivre, dessiné et exécuté dans le style du coq existant et recouvert de feuilles d'or trône désormais au sommet de la tour (fig. 2). Le mécanisme de l'horloge a fait l'objet d'une révision complète et les cadrans ont été également dorés à la feuille comme à l'origine (fig. 3). Sous la toiture, des passerelles avec échelles d'accès aux différentes lucarnes ont également été disposées dans les combles.

Ensuite, un nettoyage des façades, composées principalement de pierres de grès lédien de type Balegem, a été effectué (fig. 4). Ces pierres semblent provenir d'une carrière toute proche de l'église étant donné que des pierres du même type ont été trouvées à côté de l'édifice lors des déblaiements du chantier voisin «Utopia». Ces façades étaient rejointoyées par des joints de toutes sortes, dont beaucoup étaient composés de ciment. Seuls les joints d'origine, à la chaux, ont été conservés. Les autres ont été enlevés et refaits à l'identique, ce qui a nécessité un long et minutieux travail. La façade principale était constituée de pierres équarries à joints très minces alors que celles des autres façades étaient réalisées en moellons. Cette façade présentait des dégradations plus importantes que le reste de l'enveloppe du bâti : des arbustes y avaient poussé, des pierres s'étaient disloquées, les parties moulurées ou sculptées, comme les frontons ou le millésime, étaient fortement dégradées. Les pierres pulvérulentes ont fait l'objet de réparation au mortier de ragréage. Quelques greffons ont été insérés dans la maçonnerie et, dans des cas bien précis, les pierres ont été remplacées par d'autres. Les pierres locales provenant des fouilles voisines ont pu être utilisées. Sur les autres façades, les moellons étant en bon état, seules les corniches, les larmiers et contours des fenêtres, ainsi que les contreforts ont fait l'objet de réparations et de quelques remplacements. Les couvertures en ardoise des contreforts, qui n'étaient pas d'origine, ont été remplacées par des revêtements en plomb.

Les anciennes fenêtres aux châssis métalliques n'étaient pas documentées dans les archives mais apparaissaient sur des photographies du début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces fenêtres ont fait l'objet d'importantes discussions car, une fois les anciens cimentages masquant les ébrasements en pierre

enlevés, il est apparu que les châssis métalliques ne correspondaient pas aux baies et laissaient un joint ouvert allant jusqu'à 5 cm. Lors du démontage d'une des fenêtres, les traces des anciennes barlotières ont été mises au jour, donnant des indications précises sur les sections d'origine, les divisions des vitraux et même l'épaisseur et la position de la feuillure ancienne. C'est sur cette base que de nouveaux vitraux pourront être réalisés, en y intégrant un vitrage feuilleté, dans ce cas, principalement pour des questions de résistance au vandalisme plutôt que pour des questions d'isolation thermique.

### Aménagements intérieurs du Centre culturel

À l'intérieur, les travaux ont commencé par l'enlèvement de toutes les installations techniques encombrant l'espace : gaines de chauffage et structures diverses. Un nouveau système de chauffage par le sol a été mis en place, en complément de l'ancienne chaufferie par air pulsé qui fournira à l'avenir le préchauffage nécessaire en cas de grand froid (fig. 5). Ce nouveau système de chauffage (serpentins placés dans la chape) est complété par la mise en place de plaques en acier galvanisé servant à une bonne diffusion de la chaleur. Ce système de chauffage au sol a comme qualité de réduire le risque de fissures dans les anciens dallages qui ont été démontés et replacés. En effet, cette technique permet de placer les joints de dilatation où on le souhaite, ce qui était indispensable dans ce cas-ci, étant donné que l'ancien dallage était constitué de pierres de formats et d'origines différents. L'agencement de ce véritable patchwork, combiné aux nouvelles dalles (lorsque les pierres étaient cassées) a également fait l'objet d'une attention et de soins particuliers (fig. 6).

En ce qui concerne les caractéristiques thermiques du bâtiment, le

nouveau chauffage par le sol a été posé sur une isolation en plaques de polyuréthane de 8 cm. Pour éviter les déperditions de chaleur vers la toiture, les vouîtes en brique ont également été couvertes de ouate de cellulose projetée à l'état humide et additionnée de sel de bore (pour la résistance au feu). Parmi les divers travaux intérieurs, il y a lieu de noter la remise en place des portes du sas d'entrée ; la restauration des menuiseries et lambris ; la remise en peinture dans des tons clairs des murs ; le dégagement d'anciennes colonnes pour leur rendre leur lisibilité. Des panneaux occultant amovibles pourront être fixés sur les nouvelles barlotières des vitraux.

Quelques boîtes de sol pour les prises ainsi que la signalétique incendie obligatoire seront placées pour permettre l'utilisation du lieu comme centre culturel conformément aux normes de sécurité. Les volumes d'origine seront ainsi remis en valeur. Cinq grands lustres contemporains en forme de couronne, placés à mi-hauteur, rappelleront la fonction d'origine du Centre culturel.

### NOTES

1. MEGANCK, M. et GUILLAUME, A. (dir.), *Bruxelles. Neder-Over-Heembeek* (Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles 23), Bruxelles, 2011, p. 65-66.
2. DEMEURE, Q., *Le Centre Culturel de Neder-Over-Heembeek – Étude historique*, Ville de Bruxelles, 2009.
3. Lors de la réalisation du chauffage par le sol, des fouilles archéologiques ont été effectuées par la Direction des Monuments et des Sites. Ces fouilles ont permis de mettre au jour et de recenser un matériel archéologique important et de grand intérêt. Les objets découverts sont encore en cours d'analyse par le laboratoire d'Archéologie de la Direction des Monuments et des Sites (<http://www.bruxelles.be/artdet.cfm/7931/Fouilles-a-l'eglise-Saint-Nicolas-de-Neder-Over-Heembeek>).



▲ 2



▲ 3



▲ 5



▼ 6

**Fig. 2**

Coq en cuivre restauré au sommet de la tour (© CPHVB 2013).

**Fig. 3**

Cadrons de l'horloge restaurés à la feuille d'or (© CPHVB 2013).

**Fig. 4**

La façade de l'église nettoyée (A. de Ville de Goyet, 2014 © SPRB).

**Fig. 5**

Travaux de mise en place du nouveau système de chauffage par le sol (© CPHVB 2014).

**Fig. 6**

Travaux de remplacement du dallage (© CPHVB 2014).



### Fiche technique du Centre culturel

Date de reconstruction du bâtiment : 1708-1740

Date de reconstruction de la façade principale : 1739

Date de début de chantier de restauration en cours : fin 2012

Coûts des travaux : 952 600 EUR HTVA

Maître de l'ouvrage : Ville de Bruxelles – Département Culture

Maître d'œuvre : Ville de Bruxelles – Département Urbanisme – Cellule Patrimoine historique

Subsides : Service Public régional de Bruxelles – Bruxelles Développement urbain –

Direction des Monuments et des Sites (80 % sur les travaux subsidiés)

Entreprise : RENOTEC

---

## COLOPHON

### COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basy, Stéphane Demeter,  
Paula Dumont, Murielle Leseque,  
Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen  
et Anne-Sophie Walazyc.

### RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

### RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

### SECRETARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseque

### COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

### COORDINATION DU DOSSIER

Stéphane Demeter

### AUTEURS / COLLABORATION RÉDACTIONNELLE

Thomas Coomans, Olivia Bassem,  
Johan Bellaert, Jérôme Bertrand,  
Céline Cheron, Stéphane Demeter,  
Paula Dumont, Diane Gustin,  
Marianne Hiernaux, Reinout Labberton,  
Harry Lelièvre, Marie-Noëlle Martou,  
Marc Meganck, Muriel Muret,  
Sven Stercken, Stephan Van Bellingen,  
Steven Van Bocxlaer, Johan Van Dessel,  
Valérie Vermandel, Eva Weyns.

### TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

### RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction.

### GRAPHISME

The Crew Communication

### IMPRESSION

Dereume Printing

### DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,  
Brigitte Vander Bruggen.  
bpeb@sprb.irisnet.be

### REMERCIEMENTS

Philippe Charlier, Emanuelle de Sart,  
Farba Diop, Manja Vanhaelen.

### ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, directeur général  
de Bruxelles Développement urbain de la  
Région de Bruxelles-Capitale, CCN  
– rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la  
responsabilité de leur auteur. Tout droit  
de reproduction, traduction et adaptation  
réservé.

### CONTACT

Direction des Monuments et des Sites-  
Cellule Sensibilisation  
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.  
<http://www.monument.irisnet.be>  
[aatl.monuments@sprb.irisnet.be](mailto:aatl.monuments@sprb.irisnet.be)

### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la  
recherche des ayants droit, les éventuels  
bénéficiaires n'ayant pas été contactés  
sont priés de se manifester auprès de la  
Direction des Monuments et des Sites  
de la Région de Bruxelles-Capitale.

### LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM – Archives d'Architecture Moderne  
ARB – Académie royale de Belgique  
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles  
CDBDU – Centre de Documentation de  
Bruxelles Développement urbain  
DMS – Direction des Monuments  
et des Sites  
KBR – Bibliothèque royale de Belgique  
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor  
het Kunstpatrimonium / Institut royal  
du Patrimoine artistique  
MRAH – Musées Royaux d'Art et d'Histoire  
SPRB – Service public régional de  
Bruxelles

### ISSN

2034-578X

### DÉPÔT LÉGAL

D/2014/6860/027

Dit tijdschrift verschijnt ook  
in het Nederlands onder de titel  
«Erfgoed Brussel».